

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION DEJEPS

PIECES ET DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

- Une copie recto-verso de votre carte d'identité
- Les copies de votre (ou de vos) diplôme(s)
- Une copie de l'AFPS/PSC 1
- Les justificatifs de votre expérience dans l'animation (*attestations ou certificats de travail*)

- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)
- Une attestation de recensement (*concerne les personnes nées après 1982*)
- Un certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (*concerne les personnes nées après 1982*)
- 2 photos d'identité (dont une collée sur la première page de ce dossier)
- 2 enveloppes affranchies avec nom et adresse (*format 110 x 220*)

- Un CV (*curriculum vitae*)
- Une lettre de motivation dans laquelle vous présenterez ce qui vous caractérise, votre projet professionnel vos attentes par rapport à la formation DEJEPS, etc.
- Un dossier de 4 à 6 pages retraçant votre expérience en matière d'animation

- Un chèque de 30 euros à l'ordre de l'UFCV correspondant aux frais de dossier

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Je soussigné(e)
certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Date et signature

Le dossier complet est à retourner **avant le 25 mai 2012** à :



13, porte du Miroir
68100 MULHOUSE

ou



6 route de Bergheim
67600 SELESTAT



6 route de Bergheim
67600 SELESTAT

DEJEPS

Spécialité : **Animation socio-éducative ou culturelle**

Mention : *Développement des projets, territoires et réseaux
(en éducation à l'environnement et en animation sociale et culturelle)*

2012-2014



1 rue des récollets
67000 STRASBOURG

13, porte du Miroir
68100 MULHOUSE

DOSSIER D'INSCRIPTION aux sélections DEJEPS

Dossier à retourner **COMPLET** avant la date limite du **25 mai 2012**
Epreuves de sélection (18 et 19 juin 2012)

Mme Melle M.

NOM Prénom

Adresse

Code postal : Ville

☎ personnel : ☎ professionnel :

☎ portable : e-mail :

Date de naissance Lieu

COLLER
ICI

une photo
d'identité
récente

Situation professionnelle (*cocher la ou les cases correspondantes*)

Salarié(e) Fonction exercée :

Employeur :

Autre précisez

Conditions d'accès à la formation DEJEPS

- Les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :
- soit un diplôme de niveau IV du champ de l'animation : (BEATEP, BPJEPS, ...)
 - soit un diplôme de niveau III
 - soit un niveau de formation IV et justifier d'une expérience d'animation de 6 mois minimum ;
 - soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (1600 heures minimum)

Les candidats doivent avoir le PSC1 (ou AFPS) pour candidater.

L'ensemble des candidats participent aux épreuves de sélection qui auront lieu les **18 et 19 juin 2012**, et comprennent une épreuve écrite et un entretien avec un jury portant sur l'expérience du candidat et ses motivations pour la formation.

Qualifications

Joindre **OBLIGATOIREMENT** les justificatifs

Etes-vous titulaire :

d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation

Précisez le diplôme obtenu :

Joindre une copie du diplôme

d'un diplôme de niveau III

Précisez le diplôme obtenu :

Joindre une copie du diplôme

d'un niveau de formation IV et justifier d'une expérience d'animation (bénévole ou salarié) de 6 mois minimum

Précisez :

.....

Joindre une copie du diplôme ou de l'attestation, une ou des attestations de l'employeur ou de l'organisateur précisant la période, le nombre d'heures et le type de tâches effectuées

de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (1600 heures minimum)

Précisez :

Joindre une ou des attestations de l'employeur ou de l'organisme précisant la ou les périodes, le nombre d'heures et le type de tâches effectuées.

PSC1 (ou AFPS) : obligatoire pour candidater

Joindre une copie du diplôme

Passerelle avec le DEFA

Vous êtes inscrit dans le cursus du DEFA et en possession d'un livret de formation en cours de validité. Oui Non

- Si oui, précisez :
- Environnement social et animation
 - Gestion, administration, organisation
 - Pédagogie et relations humaines
 - Technique d'animation
 - Stage pratique

Joindre les attestations de réussite des différentes UF. Avant de vous présenter aux épreuves de sélections, il vous appartient de demander à la DRJSCS les UC du DEJEPS auxquelles vous pouvez prétendre par passerelle.

Prise en charge financière

Bénéficiez-vous d'une prise en charge financière de votre formation ? OUI NON

Si oui, précisez : Prise en charge totale Prise en charge partielle montant : €

Par votre employeur :

Plan de formation de l'entreprise montant : €

Congé Individuel de formation montant : €

Contrat professionnalisation montant : €

Période de professionnalisation montant : €

Autre dispositif précisez : montant : €

Règlement partiel par le stagiaire : montant : €

Autre prise en charge précisez : montant : €

Expériences professionnelles

Dates	Intitulé du poste	Employeur	Type de contrat de travail (CDI, CDD, autres,)	Nombre d'heures réalisées
du..... au				
du..... au				
du..... au				
du..... au				
du..... au				
du..... au				
du..... au				
du..... au				

Expériences bénévoles

Dates	Association	Fonction	Nb d'heures réalisées	En situation d'animation ?
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non